



Quatre-vingt-neuvième session

EB89.R1

Point 5 de l'ordre du jour

23 janvier 1992

## NOMINATION DU DIRECTEUR REGIONAL POUR LA MEDITERRANEE ORIENTALE

Le Conseil exécutif,

Vu l'article 52 de la Constitution de l'OMS et l'article 4.5 du Statut du Personnel; et

Vu la désignation et la recommandation faites par le Comité régional de la Méditerranée orientale à sa trente-huitième session;

1. **NOMME A NOUVEAU** le Dr Hussein A. Gezairy en qualité de Directeur régional pour la Méditerranée orientale à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1992; et
2. **AUTORISE** le Directeur général à établir pour le Dr Hussein A. Gezairy un contrat pour une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1992, sous réserve des dispositions du Statut et du Règlement du Personnel.

Huitième séance, 23 janvier 1992  
EB89/SR/8

= = =